

Registre Unique Du Personnel

Référence : 6780081



DESCRIPTION :

Registre **obligatoire** pour toutes les entreprises. Consignez tous les **mouvements du personnel** au sein de votre entreprise de façon **écrite et indélébile**.

Ce **registre unique du personnel** est conforme aux articles du **Code du Travail**.

INFORMATION PRODUIT

Notre **registre unique du personnel** est entièrement **conforme à la réglementation** puisqu'il répond aux exigences des différents articles L 1221-13, R 1221-26 et D 1221-23 à D 1221-25 du **Code du Travail**.

Ce document est **obligatoire pour tous les employeurs** puisqu'il permet d'y **inscrire toutes les personnes travaillant ou ayant travaillé** dans votre entreprise.

Mentionnez le nom et prénom du travailleur, la date de naissance, le sexe, la nationalité, le type de contrat, la date d'entrée et de sortie, etc...

Ce **registre** comporte en tout quatre parties :

- un rappel de la réglementation
- les informations à remplir concernant le personnel salarié
- les informations à remplir concernant les stagiaires
- les informations à remplir concernant les personnes volontaires en service civique

Caractéristiques



Par Courrier

408 Rue Albert Bailly
59290 WASQUEHAL



Par Téléphone

03 66 72 41 50
Du lundi au vendredi
de 9h à 18h



Par Fax

09 72 33 92 93
24h/24 7j/7



Par Internet

www.handinorme.com
mail : contact@handinorme.com

- Format : 280 x 200 mm
- 56 pages
- 4 parties

Ce que dit la loi

Selon **l'article L 1221-13**, "Un registre unique du personnel est tenu dans tout établissement où sont employés des salariés. Les noms et prénoms de tous les salariés sont inscrits dans l'ordre des embauches. Ces mentions sont portées sur le registre au moment de l'embauche et de façon indélébile."



Par Courrier

408 Rue Albert Bailly
59290 WASQUEHAL



Par Téléphone

03 66 72 41 50
Du lundi au vendredi
de 9h à 18h



Par Fax

09 72 33 92 93
24h/24 7j/7



Par Internet

www.handinorme.com
mail : contact@handinorme.com